

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION ORDINAIRE MENSUELLE

Le mardi 13 juin 2023, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : La Maire Nicole Somers
Le maire suppléant Jean-François Martel
Les conseillers-ère Roger Guimond, Marie-Josée Thériault, Serge Pineault, Patrick N. Jean, Alain Martel
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et Linda Levesque Borris, greffière adjointe
Assistance : 7 en présentiel, 8 en ligne

1. PENSÉE
2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 30.
3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS
La Maire invite les élus à déclarer un conflit d'intérêts lorsqu'il se présente.
4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION 2023-187
Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Alain Martel que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - a. Réunion ordinaire mensuelle du 9 mai 2023
RÉSOLUTION 2023-188
Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Roger Guimond, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 9 mai 2023, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
 - b. Réunion d'urgence du 16 mai 2023
RÉSOLUTION 2023-189
Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Patrick Jean, que le procès-verbal de la réunion d'urgence du 16 mai 2023, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
 - c. Réunion extraordinaire du 30 mai 2023
RÉSOLUTION 2023-190
Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Patrick Jean, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 30 mai 2023, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX
Aucunes.
7. FINANCES
 - a. Factures de mai 2023
Les factures du mois de mai seront présentées lors de la prochaine réunion ordinaire mensuelle.
8. TRAVAUX PUBLICS
 - a. Rapport mensuel
Le rapport mensuel de M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, est présenté, notamment :
 - **Colmatage des rues municipales :**
Suite à la présentation des soumissionnaires lors de la réunion extraordinaire du 30 mai dernier et de la vérification de fonds afin de combler la différence du budget alloué de 152 718,00 \$, le Conseil en vient à la recommandation suivante :

RÉSOLUTION 2023-191

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Alain Martel, que la soumission la plus basse, en l'occurrence celle de Ray's Paving Inc., au cout de 190 803,31 \$ plus TVH, en vue du colmatage des rues municipales en 2023, soit acceptée telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- Système de ventilation :

RÉSOLUTION 2023-192

Il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la soumission de Controls & Equipment au montant de 3 360,00 \$ plus TVH, en vue du raccord du système de chauffage dans un bureau du bâtiment municipal, soit approuvée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- Affiche de bienvenue à Saint-Martin-de-Restigouche :

Le Conseil recommande que l'entretien des affiches de bienvenue aux extrémités de Saint-Martin-de-Restigouche soit effectué par les employés du service des travaux publics de la Ville de Saint-Quentin et, de procéder à l'achat de plants pour un total de 500 \$ puisque le budget le permet ;

- 193, rue Canada – nettoyage des tapis :

RÉSOLUTION 2023-193

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, que la soumission de la compagnie de nettoyage Clean-O-Plus au montant de 650,00 \$, en vue du nettoyage des tapis des bureaux de Service Canada au 193, rue Canada, soit approuvée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- Équipements pour ergonomie dans les bureaux :

Suite aux résultats des évaluations ergonomiques par la compagnie Ergo Consult de cinq postes de travail, le Conseil en vient à la recommandation suivante :

RÉSOLUTION 2023-194

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Patrick Jean, que l'achat de divers équipements ergonomiques pour cinq postes de travail administratifs, au cout de +/- 1 871,44 \$ plus taxe, soit autorisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- Devanture de la Bibliothèque publique : L'achat de plants et l'aménagement paysager de la devanture de la bibliothèque sont reportés en 2024, en raison des travaux qui ne sont pas encore terminés.

9. SPORTS, LOISIRS, VIE COMMUNAUTAIRE ET TOURISME

a. Rapport mensuel du service des sports et loisirs

Le rapport mensuel de M. Maxime Cayouette, coordonnateur des sports et loisirs, est présenté, notamment :

- Softball : début des activités – ligue compétitive (5 équipes), ligue mixte (7 équipes) regroupant des membres de Saint-Quentin et de Kedgwick ; démarches débutées afin d'offrir des cliniques de softball pour les jeunes filles à partir de 5 ans ;
- Activités scolaires : défi « je bouge, je roule, j'apprends » le 2 juin avec une participation de près de 1000 personnes ;
- Étudiant.e.s : début d'emploi de trois étudiantes le 15 mai ;
- Cours de gardiens avertis : 24 jeunes ont suivi la formation le 5 mai ;
- Hockey balle : 39 inscriptions de cette nouvelle activité et commande de chandails pour les joueurs, arborant le nouveau logo.

b. Rapport mensuel du service de la vie communautaire et du tourisme

Le rapport de Mme Maud Chouinard, Directrice de la vie communautaire et du tourisme, est présenté, notamment :

- ROC : réunions tenues les 8 mai et 12 juin, rafraichissement de la salle au sous-sol de la maison ROC, promotion de ladite salle à la radio et dans les médias sociaux ;
- Projet « héritage en image » : ce projet culturel présenté par M. Marc Périard, dans le but de souligner les membres de la communauté qui donnent de leur temps, n'aura finalement pas lieu cette année. Il a été recommandé de faire appel à une personne de la région en vue de la mise sur pied de ce projet, et ce, afin de réduire les frais (logement, repas) ;
- Logo CTAG : le nouveau logo sera créé en partenariat avec l'office du tourisme du Madawaska ;
- Maison ROC (centre communautaire) : projet de rénovation à l'intérieur et de peinture inspirante à l'extérieur ;

- Sommet annuel du tourisme et Gala de remise des prix de l'AITNB : la conseillère Marie-Josée Thériault confirme sa présence avec Mme Maud Chouinard, Directrice de la vie communautaire et du tourisme, à Moncton du 14 au 17 novembre 2023 ;
- Comité consultatif Mont Carleton : projets en développement au parc du Mont Carleton (programme « apprenez à camper » et « nuit étoilé ») ;
- Murale Inspire : création d'un comité en vue du projet de peindre une murale sur un des établissements de la Ville de Saint-Quentin. La suggestion de privilégier un artiste local est apportée.
- CADA/MADA :

RÉSOLUTION 2023-195

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la Maire soit mandatée à siéger au sein du comité MADA/CADA (municipalité amie des aînées/communauté amie des aînés).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

(La conseillère Marie-Josée Thériault se retire de la réunion pour conflit d'intérêt)

- Passage piétons « Arc-en-ciel » :

RÉSOLUTION 2023-196

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Roger Guimond, qu'un passage pour piétons soit peint aux couleurs de l'arc-en-ciel à l'intersection des rues Martel/Gagnon, afin de démontrer le support et l'inclusivité de la municipalité envers la communauté LGBTQIA+, et ce, au coût de 219 \$ plus taxe pour la peinture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

(La conseillère Marie-Josée Thériault revient en réunion)

- Inscriptions pour activités estivales :

Défis au niveau de la réception des paiements. Les clients souhaiteraient avoir la possibilité de payer par carte de débit/crédit. Il est suggéré de considérer une plateforme d'inscriptions en ligne à partir de 2024 afin de prolonger la durée des inscriptions et d'offrir différentes méthodes de paiement et un service bilingue et dans le but d'accommoder le plus de clients possible.

- Fête du Canada : Une formule différente est présentée pour cette année, notamment, des jeux gonflables, artisans (vente de nourriture et différents produits), musique sur place, karaoké, groupe Felsen de 16 h à 17 h. Une requête afin d'offrir le service de boissons alcoolisées sur le site où se déroulera les activités a été soumise :

- Le Conseil recommande de vérifier auprès du comité du Palais Centre-Ville afin d'obtenir la possibilité d'installer une terrasse sur la propriété, afin de respecter la réglementation sur les boissons alcoolisées ;

- Parc pour chiens : Suite à plusieurs demandes de citoyens afin d'aménager un parc pour les chiens, des estimations des coûts pour l'aménagement d'une clôture ont été demandés.

- Le Conseil recommande de vérifier les normes en ce qui a trait à l'aménagement d'un parc pour chiens, notamment, la grandeur, ainsi que les coûts des équipements nécessaires (poubelles, distributeur et sacs pour excréments, bancs).

10. CORRESPONDANCE

- 1) Me Mathieu Pelletier (facture pour services rendus relativement aux dossiers d'urbanisme) :

RÉSOLUTION 2023-197

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la facture de Me Mathieu Pelletier au coût total de 5 590,00 \$ taxe incluse, relativement aux dossiers d'urbanisme, soit acquittée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2) Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick « AFMNB » (communiqué de presse « *Les associations municipales demandent des modifications au projet de Loi 45, la Loi sur la commission de la Gouvernance locale* »)

RÉSOLUTION 2023-198

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Patrick Jean, qu'une lettre soit envoyée à l'honorable Daniel Allain, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, afin de demander un délai dans la mise en œuvre du projet de loi 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 3) Jessie Bérubé, propriétaire du centre éducatif les Farfeloups (demande d'embellissement d'un parc de jeux de la Ville utilisé par le centre et d'installation d'une cabine de toilette chimique) :
- **Le Conseil recommande d'acheminer ces requêtes à M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, et de ramener dans son rapport à la prochaine réunion du Conseil ;**

- 4) L'honorable Gary Crossman, ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux (lettre d'offre du Fonds en fiducie pour l'environnement) :

RÉSOLUTION 2023-199

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Patrick Jean, que la lettre d'offre du Fonds en fiducie pour l'environnement au montant de 9 000 \$, relativement au projet de gestion préventive et durable du bassin versant du ruisseau Five Fingers, soit acceptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 5) L'honorable Daniel Allain, ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux (Fonds pour le développement des collectivités du Canada « FDCC » - Allocation 2023 : 164 944 \$) ;
- 6) GRC (rapport trimestriel, 1^{er} janvier au 31 mars 2023) ;
- 7) Turnbull (NB) Chapter – Canadian Aviation Historical Society (commémoration du 100^e anniversaire de la « Royal Canadian Air Force » (RCAF) et reconnaissance de 100 de ses aviateurs de la province) ;
- **Le Conseil recommande d'obtenir de plus amples informations à cet effet ;**
- 8) Chambre de Commerce de Saint-Quentin (demande d'appui financier pour « Les Folies du Palais ») :
- **Cette requête sera discutée à huis clos ;**
- 9) Hélène DuRepos Thériault, secrétaire de la Commission de la Bibliothèque publique (mandat des commissaires de la bibliothèque) :

RÉSOLUTION 2023-200

Conformément à l'article 4(2) de la Loi sur les bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick, il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Patrick Jean, que Mme Lisette Côté et M. Marc Desjardins soient nommés à titre de commissaires de la Bibliothèque publique La Moisson de Saint-Quentin pour un mandat de trois ans, soit, jusqu'en 2026. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 10) Recensement Canada (confirmation de l'exactitude des chiffres de population et des logements dans la Ville de Saint-Quentin lors du Recensement 2021) ;
- 11) Association des ancien-ne-s et ami-e-s du CCNB-Campbellton (invitation au tournoi de golf bénéfice 2023) :
- **Aucune inscription pour cette année ;**
- 12) École Polyvalente A. J. Savoie (invitation à la collation des diplômes, le 24 juin) :
- **Le Conseil mandate la Maire à y assister ;**
- 13) AFMNB (invitation à une session de réflexion sur le logement) :
- **La Maire confirme sa présence.**

11. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

Les membres du Conseil présentent leur rapport des réunions des comités internes et externes auxquels ils siègent, et de quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 9 mai 2023. Un registre des rapports des comités et représentativités est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville aux heures régulières de bureau.

12. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

Aucunes.

13. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE

Le rapport des récentes réunions des comités internes et externes de la Directrice générale et de quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 9 mai 2023, est présenté. Le rapport de la Directrice générale est disponible pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.

14. AFFAIRES NON TERMINÉES

3^e lecture par titre (sic) et adoption de l'amendement no 27-2018-06 à l'arrêté de zonage

RÉSOLUTION 2023-201

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Roger Guimond, que l'amendement no 27-2018-06 à l'arrêté de zonage de la Ville de Saint-Quentin, soit approuvé en 3^e lecture en entier et adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2^e lecture par titre de l'amendement no 28-2018-01 relatif au personnel cadre

RÉSOLUTION 2023-202

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que l'amendement no 28-2018-01 à l'arrêté municipal relatif au personnel cadre de la Ville de Saint-Quentin, soit approuvé en 2^e lecture par son titre. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

3^e lecture par titre et adoption de l'amendement no 28-2018-01 relatif au personnel cadre

RÉSOLUTION 2023-203

Il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé du conseiller Serge Pineault, que l'amendement no 28-2018-01 à l'arrêté municipal relatif au personnel cadre de la Ville de Saint-Quentin, soit approuvé en 3^e lecture par son titre et adopté. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

VTT : circulation dans les rues municipales

La Maire informe de la possibilité d'adopter un arrêté limitant la circulation des VTT dans les rues municipales. Une étude plus approfondie sur la mise en place d'un tel arrêté est considérée et de vérifier les couts d'assurances relativement à la responsabilité de la Ville, au préalable.

Lotissement Martel – entente

RÉSOLUTION 2023-204

Il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que l'entente entre la Ville de Saint-Quentin et le Lotissement Martel Inc. relativement au Plan de lotissement Laiterie Martel Inc. en date du 6 mars 2023, en vue du transfert d'un lot pour l'installation d'une petite érablière familiale, soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Entretien ménager – 193, rue Canada

Suite à l'appel d'offres lancé du 10 mai au 9 juin 2023 en vue de l'entretien des locaux du Centre de Service Canada au 193, rue Canada, une seule soumission a été reçue :

- 1) Gestion Bellavance Inc. – St-André (NB) 632,50 \$ / semaine (tvh incluse)
1 150,00 \$ / grand ménage annuel (tvh incluse)

Cet soumission sera étudiée à huis clos.

Planification stratégique

La Maire explique le projet de planification stratégique qui sera effectué par M. Danny Perron, soumissionnaire retenu suite au lancement d'un appel d'offres, et un comité sera mis sur pied à cet effet. Ce dossier sera ramené à huis clos.

15. AFFAIRES NOUVELLES

Tirage de la bourse d'études « La Quentinoise »

En vertu de la politique no 2020-38, la bourse d'études « La Quentinoise » d'une valeur de 1 000 \$ est tirée au sort parmi les trois étudiants inscrits et éligibles. Le récipiendaire est Mathis Cayouette et, en cas de désistement, la personne substitut est Gabriela Becerra.

Comité du personnel

Cet item sera discuté à huis clos

16. AVIS DE MOTION

Aucun.

17. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

Quelques items sont apportés au Conseil, notamment, la sécurité près des écoles, la circulation des VTT et la politique sur la tenue des réunions.

18. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

Prochaine réunion ordinaire mensuelle : 18 juillet 2023 à 19 h 30.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2023-205

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que la réunion ordinaire mensuelle se poursuive à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2023-206

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Roger Guimond, que le huis clos prenne fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT DU HUIS CLOS

CORRESPONDANCE

(no 8) Chambre de Commerce de Saint-Quentin (demande d'appui financier pour « Les Folies du Palais ») :

- **Puisque le Conseil est informé que l'activité est annulée, cette requête n'est pas étudiée.**

AFFAIRES NON TERMINÉES

Entretien ménager – Rue Canada

En raison du montant de la soumission de Gestion Bellavance dépassant largement le budget alloué à ce service, cette soumission est rejetée et le Conseil recommande de procéder à au lancement d'un nouvel appel d'offres.

Planification stratégique

RÉSOLUTION 2023-207

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Patrick Jean, qu'un comité soit formé en vue de la planification stratégique de la Ville de Saint-Quentin, composé des membres suivants : la Maire Nicole Somers, le maire suppléant Jean-François Martel, le conseiller Serge Pineault, Mme Suzanne Coulombe, Directrice générale, M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, M. Maxime Cayouette, Directeur des sports et loisirs, Mme Maud Chouinard, Directrice de la Vie communautaire et du tourisme, de la Ville de Saint-Quentin ; M. Frédéric Godbout, président de la Chambre de Commerce ; Mme Martine Côté, présidente du ROC ; M. Jonathan Levesque, président Expansion Saint-Quentin et M. Danny Perron, consultant/facilitateur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AFFAIRES NOUVELLES

Comité du personnel

Coordonnateur des sports et loisirs – titre et heures de travail :

RÉSOLUTION 2023-208

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Roger Guimond, que le poste de « coordonnateur des sports et loisirs » soit redésigné au titre de « directeur des sports et loisirs » et que les heures de travail dudit poste soient établies à 40 h/semaine, et ce, afin de combler le temps supplémentaire en soirée que doit effectuer M. Maxime Cayouette dans l'exercice de ses fonctions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Poste à la Direction des finances :

Le Conseil municipal est informé de l'absence prolongée de la Directrice des finances en raison de maladie.

RÉSOLUTION 2023-209

Compte tenu de l'absence prolongée de la Directrice des finances, il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que la Ville fasse appel à une banque de trésoriers suppléant-e-s expérimentés dans le domaine municipal et disponibles afin de combler l'intérim en vue d'une embauche temporaire sous contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

(Le conseiller Serge Pineault se retire de la réunion pour conflit d'intérêts)

RÉSOLUTION 2023-210

Il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé du conseiller Roger Guimond, que le salaire de la trésorière adjointe soit bonifié selon l'échelle salariale afin d'assurer une partie de l'intérim du poste de la Directrice des finances, et ce, durant la période prolongée d'absence de cette dernière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

(Le conseiller Serge Pineault revient en réunion)

RÉSOLUTION 2023-211

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Patrick Jean, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

19. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 21 h 33.

Suzanne Coulombe
Directrice générale/Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda Levesque Borris
Greffière adjointe